

**Allocution de M. Georges Farrah
Président-directeur général
de la Société des traversiers du Québec**

12 janvier 2010

Monsieur le ministre,

Mesdames et messieurs,

Tout d'abord merci de vous être déplacés afin d'assister à cette séance de signature des contrats de services professionnels en architecture navale et en ingénierie pour la conception et le suivi de construction de nos trois nouveaux traversiers.

En septembre dernier, à Baie-Comeau, M. MacMillan annonçait cet investissement de 400 M\$ pour la construction de trois nouveaux traversiers. C'était une annonce historique pour la Société des traversiers et pour les populations desservies par les traverses Matane–Baie-Comeau–Godbout et celles de Tadoussac–Baie-Sainte-Catherine. Ces traverses, qui font partie intégrante de l'histoire de leurs régions, témoignent de notre mission, qui est d'assurer des services de transport maritime de qualité, sécuritaires et fiables contribuant ainsi à l'essor social, économique et touristique du Québec.

Aujourd'hui, nous sommes rendus à l'étape de la conception, une étape primordiale dans ces projets de construction. Tel que l'a mentionné M. MacMillan c'est le consortium CONCEPT NAVAL/STX qui a obtenu le contrat de conception de 3,8 M\$ pour les deux traversiers de Tadoussac tandis que NAVTECH/DELTAMARIN CONSORTIUM, obtenait celui pour le navire de la traverse Matane–Baie-Comeau–Godbout, contrat de 4 M\$.

Je suis heureux de voir que les consortiums retenus ont leur siège social au Québec bien que STX soit une entreprise de l'ouest canadien et Deltamarin soit une compagnie finlandaise. Je ne suis pas surpris qu'en raison de l'ampleur des mandats, ces entreprises aient formé des consortiums afin d'être en mesure de respecter toutes les exigences relatives à l'élaboration de plans de conception.

La mise en commun des expertises de chacune de ces compagnies permettra de concevoir des navires qui répondront aux nombreuses attentes que nous leur avons signifiées. À l'heure de la mondialisation, le partage de connaissances entre entreprises ne peut qu'être bénéfique et générateur de nouvelles façons de faire qui seront profitables pour tous.

Comme l'a mentionné monsieur MacMillan ces navires auront une plus grande capacité de charge et ils seront également mieux aménagés pour accueillir les passagers. En effet, le service à la clientèle étant notre priorité, nous avons tenu compte de suggestions reçues au fil des ans et nous avons également rencontré l'automne dernier nos clientèles-cibles pour chacune de ces traverses afin de déterminer ce qui compte le plus afin d'améliorer l'expérience client de nos passagers. Nul doute que la présence de nouveaux navires, au-delà du service de transport maritime, deviendra un attrait en soi pour les visiteurs de ces régions.

C'est la première fois à la STQ que trois processus de construction de navire s'effectueront simultanément. La construction de ces nouveaux navires est donc accueillie comme un très beau défi par notre équipe dans le cadre de la réalisation de notre Plan d'immobilisations. Chargés de projets, ingénieurs, techniciens, capitaines, mécaniciens, acheteurs, nos experts seront grandement sollicités par ces projets d'envergure et je suis convaincu que tous y mettront le meilleur d'eux-mêmes.

Nous avons déjà hâte que cette étape de conception soit complétée afin de pouvoir vous présenter quelques dessins et esquisses décrivant l'allure de ces nouveaux traversiers. Mais il nous faut être patients.

Cette signature officielle aujourd'hui confirme que ces projets de construction sont bel et bien commencés et démontre l'importance accordée par le gouvernement du Québec à ces services de traversiers qui demeurent la meilleure option pour favoriser la mobilité des citoyens et des marchandises sur la Route Bleue du Québec et ainsi favoriser la prospérité de nos grandes et belles régions de l'Est du Québec.

Merci de votre attention.